

# Babillard

Le **Défi de création de la mascotte** invite les jeunes de 16 ans et moins à créer une mascotte qui deviendra une « personnalité » importante lors des Jeux panaméricains et parapanaméricains de Toronto en 2015. DATE LIMITE : 8 mars 2013. INFO : [www.mascottetoronto2015.ca](http://www.mascottetoronto2015.ca).

Soumettez le nom d'une personne qui a marqué la **collectivité francophone** de la région d'Ottawa aux Prix Bernard Grandmaître avant le 31 janvier 2013. Un prix sera notamment attribué pour l'engagement en éducation. Téléchargez la Trousse de mise en candidature au [www.acfoottawa.ca](http://www.acfoottawa.ca).

Des **ressources en littérature pour l'élémentaire**, telles que des activités de lecture et d'écriture, des référentiels, des outils d'évaluation et de gestion de classe. Certaines ressources sont gratuites, d'autres requièrent un abonnement. INFO : [www.litteratout.com/](http://www.litteratout.com/)

Connaissez-vous des jeunes de 15 à 24 ans qui se démarquent par leur engagement bénévole, leur leadership et leur esprit d'initiative? Soumettez leur candidature à la **Médaille de l'Ontario** pour les jeunes bénévoles avant le **31 janvier 2013**. Formulaire : [www.ontario.ca/distinctionsetprix](http://www.ontario.ca/distinctionsetprix).

Vous êtes francophone et vous aimeriez **siéger au sein d'organismes** des secteurs communautaire, public et parapublic de l'Ontario? Inscrivez-vous à la Banque de candidatures francophones, conçue pour jumeler les organismes et les personnes désireuses de siéger bénévolement : [www.observatoiregouvernance.ca](http://www.observatoiregouvernance.ca). C'est gratuit!



Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens

Numéro 657

Le 18 janvier 2013



## Une année tumultueuse

Pour le monde de l'éducation en Ontario, l'année 2012 a eu sa part de rebondissements de toutes sortes. Du dépôt des paramètres de la négociation sous la menace constante de loi spéciale, à la conclusion d'une entente de principe ratifiée par toutes nos unités de négociation en province, la dernière année a été pleine de « premières ». L'adoption de la Loi 115, qui devrait être abrogée selon la ministre de l'Éducation Laurel Broten, continue d'irriter plusieurs instances syndicales qui y ont réagi en demandant à leurs membres de faire des grèves-éclair, de limiter le bénévolat et de réduire le parascolaire.

Comme vous le savez, l'AEFO a choisi une autre voie, soit celle de conclure une entente avec le gouvernement de l'Ontario en août dernier. Cette décision était, selon nous, dans le meilleur

intérêt des membres. L'entente, qui s'étend du 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 31 août 2014, n'a pas été conclue de gaieté de cœur à tous points de vue. Nous sommes retournés à la table avec l'objectif d'améliorer l'entente qui avait été mise de l'avant par l'Ontario English Catholic Teacher's Association (OECTA) et nous y sommes parvenus. C'était la meilleure décision dans les circonstances.

Je vous souhaite donc une excellente année 2013 – exempte des soucis de la dernière et surtout, riche en réalisations pédagogiques et professionnelles.

Continuons à faire ce que nous faisons si bien.

Le président,

  
Carol Jolin

## Loi 115 – où en sommes-nous?

La Loi 115, que le gouvernement avait instaurée pour forcer les conseils scolaires à respecter les protocoles d'entente signés avant le 31 août et supprimer le droit de grève, sera bientôt abrogée (annulée), selon l'annonce de la ministre de l'Éducation Laurel Broten. Cette loi impose une convention collective aux syndicats d'enseignement anglophones qui n'avaient pas signé d'entente. La situation des membres de l'AEFO est tout autre. Malgré la position des conseils scolaires, les conventions collectives sont maintenant en vigueur jusqu'au **31 août 2014**. Si vous avez des questions ou des inquiétudes à ce sujet, n'hésitez pas à contacter votre présidence d'unité. Vous trouverez ses coordonnées au [www.aefo.on.ca](http://www.aefo.on.ca) sous Bottins/Bottin – AEFO.

L'AEFO prépare déjà les négociations pour les prochaines conventions collectives. Pour l'instant, il est difficile de savoir avec quel gouvernement il faudra négocier, puisque des élections provinciales pourraient être déclenchées dès ce printemps. L'AEFO aura

peut-être à négocier avec un gouvernement libéral, mais il est prématuré de prévoir qui serait à la tête de ce gouvernement : la course à la chefferie du parti libéral se termine le 27 janvier 2013; le nouveau parti démocratique d'Andrea Horwath, selon certains sondages, gagne du terrain; et le parti conservateur de Tim Hudak poursuivra certainement sur sa lancée antisyndicale, si jamais il se retrouve au pouvoir.

Quoi qu'il en soit, les négociations pour les présentes conventions collectives ont été particulièrement ardues, non seulement parce que le climat économique semblait l'exiger, mais aussi parce que le processus était compliqué.

L'AEFO invite le prochain leader de l'Ontario à simplifier le processus de négociation. Un processus clair, transparent, sans surprise et sans ambiguïté serait à l'avantage de toutes les parties concernées.

# Quels sont mes droits?

**Un élève qui dérangeait la classe m'a poussée assez fort à trois reprises parce que je voulais lui prendre son téléphone, puis il m'a insultée grossièrement devant la classe. Est-ce que l'élève serait automatiquement suspendu? Est-ce que j'ai le droit de suspendre moi-même cet élève?**

La suspension d'un élève revient toujours à la direction.

Selon la Loi sur l'éducation, l'incident décrit plus haut n'entraînerait pas automatiquement une suspension. C'est à la direction d'école qu'il revient de décider si l'élève sera suspendu. Parmi les critères utilisés, la direction peut par exemple établir que l'élève a menacé verbalement d'infliger des dommages corporels graves à autrui, ou que l'élève s'est livré à une autre activité pour laquelle la direction peut suspendre un élève aux termes d'une politique du conseil.

Dans un tel cas cependant, l'AEFO vous conseille de compléter le formulaire « Rapport d'incident en lien à la sécurité dans les écoles », et de le remettre à la direction d'école qui devra par la suite effectuer un suivi avec l'élève. Un accusé de réception de ce rapport doit vous être remis.

De plus, les membres du personnel enseignant ont droit à un milieu de travail sécuritaire exempt de violence, d'intimidation et de harcèlement. Les politiques de l'employeur à ce sujet devraient être clairement affichées dans les lieux de travail. Nous vous conseillons également de remplir un rapport à cet effet selon la politique ou la directive administrative de l'employeur.

Pour plus d'information, consultez le [www.aefo.on.ca](http://www.aefo.on.ca) sous Services/Conseils et appui/Santé et sécurité.

## Une action politique ciblée

La journée de formation du comité d'action politique, qui a eu lieu le 10 décembre, a été très appréciée, tant pour sa pertinence que pour la qualité des interventions. Au menu : les lois 115 et C-377; la course à la chefferie du parti libéral de l'Ontario et la possibilité d'élections provinciales en 2013. Plus que jamais, l'action politique au niveau local et provincial est importante. Les revendications des membres de l'AEFO doivent être entendues et le comité travaille en ce sens.



*De g. à d., assis, Caroline Cantin-Young (unité 58), Yves Durocher (unité 63) et Maureen Davis du bureau provincial; rangée du milieu, Marie-Élisabeth Brunet et Nicole Beauchamp, du bureau provincial; debout, à l'arrière, Éric Génier (unité 65), Paul Baril (unité 60A), Stewart Kiff, conseiller en relations gouvernementales, et Théophile Rwigimba (unité 58).*

## Nouvelle convention collective au Lycée Claudel

Les membres du personnel de soutien du Lycée Claudel, membres de l'unité 202 de l'AEFO, ont ratifié une nouvelle entente le 19 décembre. Voici quelques-uns des gains réalisés par l'équipe de négociation :

- entente de trois ans : 1<sup>er</sup> septembre 2012 au 31 août 2015;
- augmentations salariales : 2012-2013 2%, 2013-2014 3%, 2014-2015 2%;
- congé à traitement différé (autofinancé);
- régime d'incitation à une retraite anticipée;
- indemnité de mise à pied – 2 semaines de salaire par année de service pour les membres qui ont été à l'emploi du Lycée depuis 5 ans jusqu'à un maximum de 34 semaines

## CONCOURS CONCOURS

### Pour les 7<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> années

Vos élèves auront beaucoup de plaisir à participer à ce concours. Il s'agit d'écrire une pensée du jour humoristique en salle de classe, selon des critères précis. Des prix à gagner. La pensée gagnante sera publiée dans le magazine QUAD9. DATE LIMITE : 15 février 2013. INFO : [www.cforp.ca/quad9](http://www.cforp.ca/quad9).

### Pour les 15 ans et moins

Les jeunes sont invités à imaginer un nouveau timbre pour sensibiliser la population aux problèmes des enfants et des jeunes, à l'aide de gabarits offerts sur le site Web de Postes Canada. De nombreux prix à gagner. DATE LIMITE : 1<sup>er</sup> février 2013. INFO : [www.deliverhope.ca](http://www.deliverhope.ca).

## Rappel - des bourses pour vous!

Si vous êtes membre de l'AEFO, le Fonds AEFO/Francine-Morissette-et-France-Richard peut vous offrir jusqu'à 1 500 \$ pour votre formation en cours d'emploi, ou votre participation à un projet de développement international axé sur la formation. Si vous suivez la formation initiale à l'enseignement de langue française en Ontario, une bourse de 500 \$ pourrait vous aider à poursuivre votre formation professionnelle. Remplissez vite le formulaire au [www.aefo.on.ca](http://www.aefo.on.ca) sous Services/Autres services, la date limite est le **18 février 2013!**



## Félicitations!

**Nathalie Drolet** a été élue par acclamation au poste de deuxième vice-présidence du comité exécutif de l'AEFO. Enseignante à l'école élémentaire catholique Saints-Ange de North Bay, Nathalie est vice-présidente de l'AEFO Nipissing catholique depuis novembre 2006. Elle était conseillère au comité exécutif provincial depuis 2010.



Le conseil d'administration aura à élire une nouvelle conseillère ou un nouveau conseiller le 9 février 2013 à Ottawa. Les personnes intéressées avaient jusqu'au 18 janvier pour proposer leur candidature.



Association  
des enseignantes  
et des enseignants  
franco-ontariens

1420, place Blair, pièce 801, Ottawa ON K1J 9L8  
Tél. : 613 244-2336, 1 800 267-4217  
Télé. : 613 563-7718, 1 888 609-7718  
Courriel : [aefo@aefo.on.ca](mailto:aefo@aefo.on.ca) Site Web : [www.aefo.on.ca](http://www.aefo.on.ca)



L'En Bref est un bulletin bimensuel publié par l'AEFO.  
Tirage : 9 800 ISSN 0714-5578